

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Budget 2017-2018 : 5 M\$ pour la musique sur deux ans Le gouvernement répond en partie au cri d'alarme de l'ADISQ

Montréal, le 28 mars 2017 – La somme de 5 M\$ sur deux ans octroyée aujourd'hui par le gouvernement à l'industrie de la musique est une aide bienvenue, mais insuffisante, qui ne donnera pas à l'industrie de la musique l'effet de levier dont elle a besoin pour relever tous les défis qui se présentent. Ce montant correspond au tiers de la somme demandée par l'ADISQ en septembre dernier, alors qu'elle lançait un cri d'alarme, estimant que, pour faire face aux nombreux défis du secteur de la musique, un plan d'action de 15 M\$ sur deux ans devait être mis en œuvre de toute urgence.

Des turbulences majeures affectent ce secteur depuis plus d'une décennie, la faillite de l'un des deux seuls distributeurs indépendants au Québec ce mois-ci en étant la plus récente et malheureuse manifestation.

« L'urgence d'agir n'a pas été pleinement mesurée. En ce moment, nos entreprises sont à un point de bascule. Oui, les Québécois vont continuer d'écouter de la musique, mais bientôt, ils risquent de ne plus trouver la nôtre », a affirmé le président de l'ADISQ, Claude Larivée.

Étant donné l'importance de l'enjeu, l'ADISQ entend poursuivre ses efforts pour mettre fin au déséquilibre qui prévaut actuellement dans l'industrie québécoise de la musique, et dont les conséquences, qui pourraient être dramatiques, ont déjà commencé à se faire sentir.

« Nous attendons avec impatience la divulgation de la nouvelle politique culturelle du gouvernement du Québec, prévue ce printemps, qui devrait être assortie d'un plan de financement du secteur culturel. On garde espoir que la balance de la somme demandée cet automne sera octroyée à l'industrie de la musique à ce moment-là », a expliqué la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin.

Dans la nouvelle économie de la musique, les entrepreneurs doivent impérativement avoir les moyens d'investir dans le savoir-faire et l'acquisition d'expertises spécialisées, afin de maîtriser le plus rapidement possible des champs industriels clés qui n'existaient pas encore il y a quelques années à peine, comme l'exploitation des métadonnées et des algorithmes ou la commercialisation en ligne sur les nombreuses nouvelles plateformes. La somme consentie par le gouvernement pourra contribuer à remplir ces objectifs, mais est loin d'être suffisante pour permettre à notre industrie de trouver l'élan dont elle a besoin.

Rappelons que l'automne dernier, l'ADISQ avait présenté une demande d'urgence détaillant clairement les besoins du secteur. Cette demande consiste en un soutien financier de 7,5 M\$ par année pendant deux ans, tournant autour de deux grands axes : l'optimisation de la performance des entreprises du secteur (6 M\$ par année) et la mise en valeur des contenus et des artistes sur toutes les plateformes (1,5 M\$ par année).

Cette demande s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action global qui prévoit des actions en matière de financement, fiscalité, législation et réglementation de la part des deux paliers de gouvernement. L'ADISQ poursuit activement ses représentations auprès du gouvernement fédéral.

-30-

À propos de l'ADISQ

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) regroupe plus de 250 entreprises représentant l'ensemble de la chaîne professionnelle qui permet aux artistes québécois de la chanson et de l'humour de développer leurs carrières et rejoindre leurs publics : producteurs de disques, de spectacles et de vidéos, maisons de disques, maisons d'édition, distributeurs, salles de spectacles, diffuseurs et autres.

SOURCE : **ADISQ**
RENSEIGNEMENTS : **Roy & Turner Communications**
Elisabeth Roy
C. 514.238-1965 | B. 514.844-9678 #205 | eroy@roy-turner.com